



La responsabilité
civile profession-
nelle pour
médecins et
personnel médical

Zurich Business Medic

En tant qu'assureur spécialisé des médecins et d'autre personnel médical, nous savons parfaitement ce qu'il vous faut en cas de désagrément. Quelle que soit leur spécialité, les médecins sont de plus en plus exposés aux risques de responsabilité civile. C'est pourquoi une assurance responsabilité civile professionnelle est indispensable, qu'il s'agisse de régler un sinistre ou de vous défendre contre des prétentions injustifiées.

Vos avantages en un coup d'œil

- **Protection de votre patrimoine des conséquences financières de réclamations en dommages-intérêts**
- **Concept de couverture spécifique à votre spécialisation**
- **Interlocuteurs compétents pour répondre à vos besoins spécifiques**
- **Solutions pour les cabinets multidisciplinaires également**
- **Service de sinistres spécialisé**
- **Gestion du sinistre au sein de la franchise**
- **Protection juridique en cas de procédure pénale**
- **Couverture des risques subséquents en cas de cessation du cabinet ou de décès**

Qui profite de Zurich Business Medic?

- Médecins
- Dentistes
- Vétérinaires
- Autre personnel médical

Assurance de base

- Couverture de lésions corporelles, de dégâts matériels et de dommages économiques purs
- Indemnisation des prétentions justifiées et défense contre les prétentions injustifiées
- Prise en considération des cabinets multidisciplinaires
- Frais de prévention de sinistres
- Activité médicale hospitalière sur mandat spécifique
- Activité accessoire (par exemple médecin officiel, d'une association et/ou médecin du sport)
- Autres activités coassurées (par exemple service d'urgence dans le monde entier et assistance médicale privée)
- Influence des effets de rayons X et d'autres radiations ionisantes
- Influence des effets de rayons laser
- Traitement de choc *
- Renonciation à la faute grave
- Protection juridique en cas de procédure pénale *
- Violations de la protection des données
- Dommages occasionnés à des appareils de télécommunication pris en location
- Responsabilité civile privée lors de voyages d'affaires
- Perte de clés
- Gestion du sinistre au sein de la franchise
- Couverture des risques subséquents en cas de cessation du cabinet ou de décès
- Prétentions assurées en rapport avec les risques et les substances telles que le botox, le silicone, etc.

* En dérogation du relevé, le traitement de choc chez des dentistes et des vétérinaires ainsi que la protection juridique en cas de procédure pénale auprès de vétérinaires ne sont pas couverts par l'assurance de base.

Service de sinistres spécialisé (Medical Claims & Medical Support)

Les domaines spécialisés Medical Claims et Medical Support permettent à Zurich de venir efficacement en aide à ses clients en cas de sinistre. Medical Claims est spécialisé dans les cas de responsabilité civile médicale. Une collaboration intensive garantit aux clients un traitement compétent des cas.

Medical Claims:

- Règlement de cas de responsabilité civile
 - Prise en charge et conseil personnalisés en cas de sinistre
 - Evaluation de questions de droit civil, de droit public et de questions pénales
 - Enquête et évaluation de faits médicaux ainsi que de circonstances engageant et limitant la responsabilité civile
 - Négociations et correspondance avec des interlocuteurs – patients, avocats et prestataires titulaires d'un droit de recours que sont, par exemple, les assurances sociales (AVS/AI, caisses maladie, compagnies d'assurances accidents)
- Assistance juridique
 - Garantie de représentation juridique dans un procès civil éventuel
 - Protection juridique en cas de procédure pénale

Nous sommes également votre interlocuteur pour toutes les questions d'ordre général (par exemple questions juridiques, gestion du risque).

Medical Support:

L'équipe du Medical Support endosse la grande responsabilité du traitement ciblé et qualitatif des cas médicaux. A cette fin, elle dispose d'un vaste réseau d'experts dans tous les domaines spécialisés.

Nous nous ferons un plaisir
de vous conseiller personnellement.
Adressez-vous à l'agence Zurich
la plus proche, appelez-nous
gratuitement au 0800 80 80 80
ou prenez directement contact
avec votre courtier
en assurances/Broker.
www.zurich.ch

Zurich Compagnie d'Assurances SA
Thurgauerstrasse 80, 8050 Zurich
Téléphone 0800 80 80 80, www.zurich.ch

Si les informations contenues dans cette fiche d'information divergent des conditions d'assurance applicables, ce sont ces dernières qui font foi.



Because change happenz.